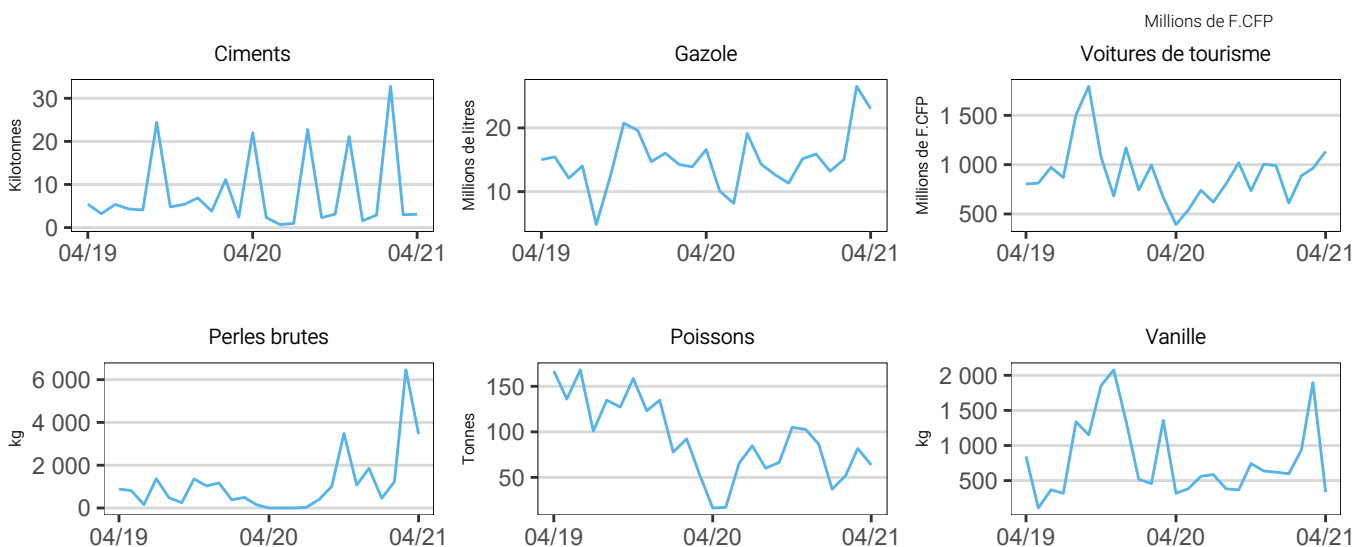
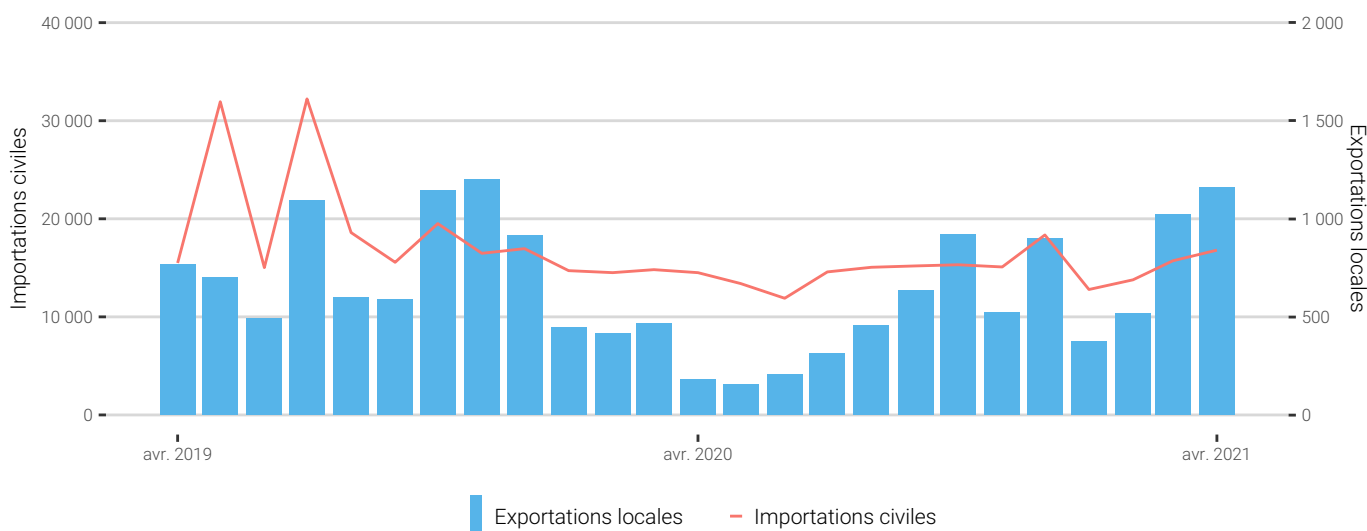


Commerce extérieur - Avril 2021

La valeur des importations civiles augmente de 16 % entre avril 2020 et avril 2021 et de 1 % en cumul depuis le début de l'année. Seules les importations de produits pétroliers ne participent pas à ces hausses, elles baissent respectivement de 22 % et 31 %. En avril 2021, la valeur des exportations locales est 6,5 fois plus élevée qu'en avril 2020 grâce aux exportations de perles de culture brutes. De même en cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales double par rapport à 2020. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars 2020 à fin juin 2020 ont davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, expliquant en partie cette forte hausse de la valeur des exportations locales.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales (millions F.CFP)



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité	Avril			Cumul depuis janvier		
	2020	2021	Var.	2020	2021	Var.
	millions de F.CFP			millions de F.CFP		
			%			%
Importations civiles (CAF)	14 506	16 803	15,8	58 540	59 091	0,9
Entreprises	6 208	7 288	17,4	23 543	25 282	7,4
Biens d'équipement	2 432	3 269	34,5	10 422	11 150	7,0
Biens intermédiaires	3 776	4 019	6,4	13 122	14 132	7,7
Ménages	6 318	7 960	26,0	27 580	28 658	3,9
Produits agricoles	210	223	6,3	1 005	980	-2,6
Produits des IAA *	3 440	3 377	-1,8	13 323	12 809	-3,9
Biens de consommation **	1 800	2 874	59,6	8 655	9 828	13,6
Produits automobiles	867	1 486	71,4	4 597	5 042	9,7
Produits pétroliers	1 981	1 554	-21,5	7 417	5 151	-30,6
Exportations locales (FAB)	184	1 163	532,3	1 509	3 079	104,0
Produits perlés *	1	943	139778,9	452	2 140	373,8
dont perles brutes		932	#DIV/0!	439	2 109	380,1
Poissons, crustacés...	13	75	460,6	246	246	0,2
Noni	71	38	-46,8	197	155	-21,2
Huile de coprah	65	28	-57,4	154	120	-22,1
Vanille	19	13	-31,2	159	168	5,8
Monoï	1	36	2353,6	70	95	35,5
Nacres		6	#DIV/0!	70	51	-26,6
Autres produits	12	24	94,2	162	103	-36,1

* produits des industries agro-alimentaires
 ** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1257
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Juin 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispcf@ispcf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.